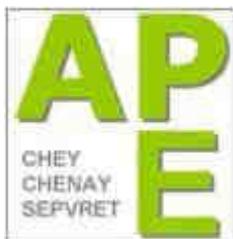


APE CHEY-CHENAY-SEPVRET



L'Equipe de l'APE Chey-Chenay-Sepvret
vous présente ses meilleurs vœux

Afin de mieux nous connaître voici les membres du bureau :



Présidente
JOLY Sophie
Représentante SIVU



Vice Président
FRAIGNEAU Fabrice



Secrétaire
BAILLY Magalie



VicePrésidente
CHARRUYER Béatrice



Vice Secrétaire
TALON Valérie



Trésorière
POINET Alice



Vice Trésorière
GIRARDIN Cécile
Représentante SIVU

Membres : Brimbault Caroline, Arnault-Serpault Emmanuelle, Taudière Marina, Roy Christelle,
Dirand Françoise, Brunet Catherine, Crémault Vanessa, Bonnifait Pascale(Représentante SIVU).



Voici le ta

tions que nous vo



née 2012-2013 :

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<i>Vide grenier</i> à Sepvret le 14/10	<i>Bourse aux jouets et vêtements</i> Salle polyvalente de Chey Le 25/11	<i>Marché de Noël</i> À Lezay Le 08/12	<i>Jeux de société</i> Salle polyvalente de Chey Le 12/01	<i>Mardi gras</i> Sepvret Le 13/02	<i>Belote</i> Salle polyvalente de Chey Le 17/03	<i>Chasse aux œufs</i> Salle St Jacques à Chenay Le 13/04	<i>Randonnée pédestre</i> À Chenay	<i>Fête des écoles</i> À Sepvret Le 15/06
<i>Halloween</i> Salle polyvalente de Sepvret Le 27/10		<i>Spectacle de Noël</i> Salle des fêtes de Sepvret Le 22/12		<i>Loto</i> Salle des fêtes de Chenay Le 24/02			<i>Apéro-concert</i> À Sepvret	

Le livre souvenir de mon année scolaire

Cette année, l'APE lance un projet de livre sur les trois écoles du RPI, Sepvret, Chenay et Chey. En partenariat avec les enseignantes, un auteur et un photographe vont venir en reportage auprès de nos enfants de décembre à avril. C'est en effet à cette période que les activités des projets d'école vont se dérouler à plein, sur le thème de l'eau, l'air et le vent à Sepvret, le Flamenco à Chenay et le théâtre à Chey. De quoi remplir les vingt pages de ce livre qui sera vendu à la fin de l'année scolaire.

Auteur : Cécile Girardin / Photographe : Eric Chauvet

Une collecte de papiers

(journaux, papiers glacés, papiers blancs, revues, catalogues, annuaires).
PAS DE CARTONS

Nous organisons une collecte de papiers sur le RPI.
3 bennes seront à votre disposition devant chaque école.
Cette collecte nous permettra de récolter 30 euros la tonne.
Nous comptons sur vous.
Pensez aux papiers servant de brouillons sur votre lieu de travail.

Afin de pouvoir financer au mieux les projets de nos écoles, n'hésitez pas à venir nombreux.
L'école est l'affaire de chacun d'entre nous et c'est tous ensemble, dans la joie et la bonne humeur, que nous pourrons atteindre ces objectifs.

A très bientôt.

L'APE



Dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'APE organise une **collecte de papiers** afin d'aider à financer les divers projets des écoles.

POUR PARTICIPER

Confectionnez des paquets bien ficelés ou mettre les papiers dans des sacs en papier.

Publicités, journaux, revues, catalogues, annuaires, livres (sans les couvertures) etc.

Ni cartons rigides ou ondulés, ni sacs en plastique, ni bouts de fer

Déposez vos paquets dans les containers prévus à cet effet à proximité de chaque école.

A Chey : sous le préau de l'école

A Chenay : sous le préau de l'école

(Accessible qu'aux heures d'ouverture de l'école)

A Sepvret : sous les halles en face de l'école

(Disponible à partir de la semaine 50)

Merci pour nos enfants.

Association « Vent des Sources »

Après une entrée particulièrement remarquée lors de notre réunion publique du 03/07/2012, Vent des Sources fait maintenant partie du paysage associatif de Sepvret.

Son objectif : éviter aux habitants de Sepvret et du canton de Lezay de devoir vivre à proximité d'éoliennes industrielles.

Nous savons par les techniciens, les chercheurs et les ingénieurs du secteur énergétique que l'éolien industriel dans les terres n'est pas une réponse valable et cohérente en termes d'énergie et plus encore à la réduction de gaz à effet de serre.

De plus, nous sommes convaincus que les parcs éoliens terrestres sont dangereux pour la santé des riverains, pour l'environnement et sont destructeurs pour l'économie locale.

L'éolien industriel est un piège tendu à une société malade de sa technicité et de ses lobbies financiers (le fameux Green Business).

Pour votre information, voici les actions que nous avons menées :

- Notre pétition : 246 signatures d'habitants ou de propriétaires de Sepvret et nous n'avons pas pu rencontrer tout le monde, veuillez nous en excuser.
- Rédaction et distribution de tracts.
- Première réunion d'information sur le projet éolien à notre initiative.
- Affichages spontanés.
- Communication dans les médias : Nouvelle République, D4B, France Bleue Poitou et France 3 Poitou-Charentes.
- Courrier au Préfet des Deux-Sèvres pour l'alerter sur la situation de la commune. Rendez-vous avec le Secrétaire Général de la Préfecture le 24/08/2012.
- Participation au conseil municipal du 30/08/2012 sur invitation de Monsieur le Maire, au cours duquel nous demandons au conseil de prendre position sur le Schéma Régional Eolien. Vote du 06/09/2012 : le conseil municipal s'est prononcé défavorable à l'implantation d'éoliennes sur la commune à l'unanimité.
- Participation à plusieurs réunions publiques en soutien à l'action d'associations anti-éoliennes.
- Début octobre 2012 : Rencontre avec le Préfet des Deux-Sèvres à l'inauguration des journées énergies plurielles du Pays mellois.

Dans un courrier daté du 01/10/2012 et reçu le 29/10/2012, le Préfet des Deux-Sèvres notifie à M. Joubert, Président de la Communauté de Communes du Lezayen, sa décision de refus de création d'une Zone de Développement Eolien sur le territoire intercommunal. Il refuse les 7 périmètres proposés et notamment les 3 situés sur Sepvret car ils génèreraient « un encerclement » de notre commune. Il semble que les communes de Lezay, Chey, Rom, Messé et Vanzay maintiennent leur volonté d'implantation. Un recours est possible jusqu'au 29/12/2012, c'est pourquoi nous devons rester vigilants.

Nous souhaitons que notre commune et notre canton restent accueillants et agréables pour nous et nos enfants. Notre combat contre l'éolien est notre modeste contribution à un mouvement plus vaste, où sur tous les continents, des jeunes et des moins jeunes cherchent un nouvel équilibre entre l'homme et son environnement, dans le refus de se laisser dominer par des logiques financières.

Bonne année à tous !

Rendez-vous sur notre site : www.ventdessources.fr

Montant de la cotisation de l'adhésion : 8 €.

Adresse : 7 rue de la métairie - 79120 SEPVRET

Tél. 05.49.07.34.22

Patrick SIMON, Président

Cyclo-Cross Club de La Légère

C'est le 8 janvier dernier qu'a eu lieu le premier **cyclo-cross de Circé**, organisé sous l'égide de l'UFOLEP.

En effet, le Club Cyclo de la Légère, la municipalité de Sepvret ainsi que le Foyer Rural de Sepvret (et également l'association « Juste un petit bouquet » qui avait réalisé les bouquets pour les différents vainqueurs) avaient mis en place tous les moyens nécessaires pour accueillir plus de 80 participants dans les meilleures conditions.

Les cyclo-crossmen ont pu se dépenser sans compter dans les prés et les sous-bois à disposition par les différents propriétaires (un grand merci à Michel Thebault, Pascal et Yannick Girault et à M. et Mme Favreau pour leur disponibilité).

Fort de cette première expérience, la seconde édition aura donc lieu le **dimanche 6 janvier 2013** sur ce même site de Circé.

Alors à tous les passionnés de la petite reine, et les autres, venez applaudir les concurrents et voir une discipline toujours spectaculaire !

En espérant vous voir nombreux.....!



Eric BIRONNEAU



ACCA

Président : M. Fournier Christian

Vice-président : M. Bailly Franck

Trésorier : M. Gadeau Alain

Secrétaire : M. Prunier Roland

L'association compte environ 60 sociétaires sur une superficie de 1300 ha chassables.

Les activités de l'année 2012/2013 de l'association :

- Ball-trap le 1^{er} week-end de septembre 2012.
- Chasse à courre aux renards suivie d'un pot-au-feu le 19 février 2013 à la salle des fêtes de Sepvret.
- Pêche à la truite le 28 mai 2013 à la Bourrelière de Sepvret avec un repas à 12h à base de chevreuil.
- Nous organisons des battues aux chevreuils et aux sangliers afin de réguler les espèces.
Tous ensemble soyons vigilants.

Grâce à une subvention de la mairie, nous avons pu réaliser une cage à corbeaux.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations tout au long de l'année 2013.

Le Président
Christian FOURNIER



« Juste un petit bouquet »

Juste un petit bouquet
Association florale de
Sevret



Pour un moment de détente.

Pour me faire plaisir avec les fleurs.



Pour passer une agréable soirée de détente.



Juste un petit bouquet parfumé d'amitié

Pourquoi venez-vous à l'association ?



Pour faire vivre ma passion et partager nos savoirs.

Pour passer un bon moment.



moment.



Mon rêve était d'ouvrir un magasin de fleurs. Mais....



Pour un moment d'évasion rempli d'amitié



Juste pour donner un petit peu de bonheur !!!!

« Juste un petit bouquet » pour le Téléthon



Notre association s'est mobilisée pour participer au Téléthon. Nous avons alors élaboré des couronnes de l'Avent, des cadeaux fleuris, et plein d'autres bouquets de Noël. Ainsi le bénéfice de cette vente a été donné au **Téléthon**.

Je tenais à remercier les bénévoles qui se sont mobilisées pendant les 2 jours pour créer, fleurir et tenir un magnifique stand et ainsi que tous les donateurs qui nous ont soutenus dans notre action.

Nathalie BARC, pour l'association : « Juste un petit bouquet »

Randonnées VTT & Pédestre des sources de la Sèvre Niortaise

Cette année, la traditionnelle randonnée des sources a eu lieu le 14 octobre 2012 pour la 16^{ème} fois consécutive ; mais force est de constater que les années se suivent et ne se ressemblent pas. Jusqu'à présent on trouvait l'eau dans les sources mais cette année l'eau nous est venue du ciel. En effet c'est un véritable déluge qui a accompagné les 54 VTTistes et les 35 marcheurs soit 89 participants. Nous étions loin des 250 participations des années passées sous un généreux soleil, mais comme c'est souvent le cas, le succès des manifestations de plein air est étroitement lié à la météo du jour. Pour l'anecdote, une marcheuse a eu la désagréable surprise de voir son portable trempé par la pluie devenir inutilisable. Que d'eau, que d'eau !

Le parcours ressemblait à celui de l'année passée avec une boucle dans le nord de la commune par le chemin botanique, le passage aux oies à la Granerie, Foucault, Brégion, la Serpe et le Petit Moulin. Puis retour vers le sud de la commune jusqu'au Haut-Tublier et visite de la commune voisine de Beaussais par le sentier des Huguenots, pour se terminer à Sepvret par le sentier des sources. Le traditionnel casse-croûte, déplacé au dernier moment pour être à l'abri, se situait encore à la ferme de La Bourrelière où un accueil toujours aussi spontané et chaleureux nous est réservé par le propriétaire des lieux M. Menuet à qui nous adressons encore un grand merci. Quant à l'intendance, elle était assurée comme d'habitude par Françoise et sa fidèle équipière Nicole assistées du PSF de service Jean-Michel, qui cette année ont remplacé la menthe fraîche par le café et le vin chaud.

A l'arrivée, la brioche réparatrice et le vin d'honneur offerts par la municipalité ont été appréciés par les participants.

La PSF Niort, club organisateur, remercie sincèrement tous les acteurs qui ont participé à l'organisation de cette manifestation sportive et remercie la précieuse collaboration du Foyer Rural avec qui la convivialité est de mise.

Maintenant il ne faut pas s'arrêter sur une année difficile mais se tourner déjà vers 2013 pour une 17^{ème} rando ensoleillée début octobre.

Vive la Randonnée des Sources de la Sèvre Niortaise de Sepvret !

Le club organisateur, la Pédale St Florentaise Niort

Martial FRAPPIER



Espace Jeunes



Infos et renseignements :

Tél./Fax : 05.49.29.44.46
Courriel : ej-lezayen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Hors Vacances Scolaires
Mardi, jeudi : 9h30/12h et 14h/18h,
Mercredi : 10h/18h,
Vendredi, samedi : 14h/18h.

Vacances Scolaires
Mardi : 10h/12h et 14h/18h,
Mercredi, Jeudi,
Vendredi et samedi : 14h/18h,

L'ESPACE JEUNES DU LEZAYEN,
UN LIEU RÉCRÉATIF DESTINÉ AUX JEUNES
DU COLLÈGE JUSQU'À 18 ANS

L'ESPACE JEUNES UN ACCUEIL PERMANENT
Un Espace où les jeunes restent sous l'entière responsabilité des parents



Informatique, billard, jeux de société, de palets, de fléchettes, baby foot, ping-pong, musique, vidéo...

CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES, CHANTIERS JEUNES...



Le mot du Conseiller Général

La collectivité départementale et les communes sont associées pour la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Ce service est reconnu pour la rapidité et la qualité des interventions réalisées auprès des 377 000 habitants des Deux-Sèvres.

Le Président du SDIS est un Conseiller général, Monsieur Paul Grégoire.
Le Directeur est Monsieur le Colonel Patrick Marand. Le siège est à Chauray.

Numéros d'appel pour alertes : 18 ou 112

Quelques chiffres :

1550 sapeurs-pompiers volontaires, dont 13% de femmes, sont répartis dans les 51 centres de secours du département. 223 sapeurs-pompiers professionnels sont affectés dans les centres de Melle, Niort, St Maixent, Parthenay, Thouars et Bressuire. Un nombre variable de JSP, Jeunes Sapeurs-Pompiers, suit une formation pendant quatre années, à partir de quatorze ans.

L'engagement par sapeur-pompier représente en moyenne 700 heures de travail par an.

17123 interventions ont été réalisées en 2011, principalement en secours aux personnes et en défense incendie.

Le budget :

Le budget annuel est important : plus de 24 millions d'euros en fonctionnement et près de 6 millions en investissements. Il correspond à environ quatre-vingts euros par habitant et par an.

Le fonctionnement comprend les salaires et indemnités, les charges liées aux bâtiments, véhicules, formations...

Les investissements sont réalisés pour réhabiliter les locaux, pour en construire des neufs (un nouveau centre va être construit en 2013 à Sauzé-Vaussais), pour les équipements (véhicules, matériels, vêtements...).

Les recettes proviennent principalement des collectivités locales: 55% du Conseil général, 33% des communes.

La part des communes est très inégale. Le mode de calcul, très ancien, n'a pas pris en compte les évolutions démographiques et fiscales : leur participation varie de 3,40 à 92 euros par habitant et par an. Ce système est en cours de révision pour réduire ces écarts.

Notre centre de secours :

Nous avons un centre de première intervention à Lezay sous la responsabilité de l'Adjudant Mickaël Tribot, intégré au groupement territorial sud sous l'autorité du Commandant Flament.

Une vingtaine de volontaires sont engagés, ils vont signer la nouvelle charte qui fixe le cadre réglementaire et déontologique lié à cette fonction.

Un groupe de quatre JSP est en cours de formation.

La durée moyenne d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires est actuellement de sept ans. Leur formation et leur renouvellement sont donc des préoccupations permanentes.

Mickaël Tribot et ses collègues multiplient les actions d'information et de sensibilisation, pour que des jeunes s'engagent : points infos lors de manifestations locales, démonstrations et formations à l'utilisation du défibrillateur, rencontres avec les collégiens...

Une convention entre le SDIS et les entreprises fixe les conditions d'exercice pour les salariés, pendant le temps de travail.

Les collectivités sont également sollicitées pour intégrer cet engagement lors du recrutement de fonctionnaires.

L'interlocuteur privilégié sur notre canton est bien sûr le chef de centre. Il est possible de contacter Mickaël au 06 07 65 12 22 ou par mail : c.lezay@sdis79.fr.

Un chantier d'extension – rénovation du centre de secours de Lezay va être réalisé en 2013, comprenant notamment la construction de vestiaires et sanitaires pour améliorer les conditions d'accueil et de travail de nos sapeurs-pompiers.

Jean-Claude MAZIN : 06 78 12 23 44
jc.mazin@cg79.fr



Le Syndicat d'Eau de Lezay

Alimentation en eau potable :

Le syndicat poursuit le programme de suppression des branchements plomb. En 2012, ces travaux ont concerné les communes de Chey et Lezay. Une dernière tranche en 2013 va permettre l'achèvement complet de ce programme avec la suppression des derniers branchements encore existants sur les communes de Chey, Chenay et Lezay.

L'audit patrimonial des réseaux d'eau s'est achevé en début d'année et permet au syndicat de disposer de la connaissance cartographiée détaillée du réseau, de son fonctionnement et surtout de ces dysfonctionnements. Cet outil va ainsi permettre de mieux programmer les travaux de renouvellement du réseau d'eau dont la pose avait commencé il y a maintenant plus de 60 ans. Cette démarche qui a anticipé les nouvelles obligations légales est une première au niveau régional et a fait l'objet de nombreuses communications par l'Agence de l'Eau et lors de colloques nationaux.

En 2012, près de 1000 mètres de canalisation ont été renouvelés principalement sur le bourg de Chey, en lien avec les travaux d'assainissement actuellement en cours.

Par ailleurs, le syndicat poursuit également son programme de travaux sur les stations et réservoirs. Ainsi la bache de Saint-Coutant vient d'être réhabilitée et les travaux vont se poursuivre en janvier sur la station de pompage avec notamment l'installation de nouveaux surpresseurs qui remplaceront le château d'eau de Saint-Coutant trop vieux et trop bas pour assurer une desserte correcte de la commune. A l'issue de ces travaux, l'ensemble des ouvrages (hors réseau) du syndicat d'eau de Lezay, sera récent ou réhabilité.

Malgré ceci le service d'eau conserve un endettement faible et un prix bien inférieur à la moyenne départementale (et bien sûr régionale et nationale).

Concernant le prix, les tarifs pour 2013 ont été revalorisés de 1 € pour la part abonnement (qui passe de 45 à 46 €) et de 2 centimes pour la part consommation (qui passe de 1,14 à 1,16 € le m³).

Enfin, il convient de signaler que 4 communes du canton (Messé, Rom, Ste-Soline et Vanzay) ont demandé à être rattachées au syndicat d'eau de Lezay pour la compétence eau potable.

En effet ces 4 communes qui adhèrent au syndicat pour l'assainissement, et qui sont desservies en eau par le syndicat de Lezay, sont membres pour l'eau du syndicat de Rom-Bouleure, appelé à disparaître dans le cadre de la réforme territoriale en cours, et qui assure seulement la distribution de l'eau via une entreprise privée. Dans ce cadre, le regroupement de l'ensemble des compétences au sein d'une même structure est conforme avec l'objectif de la réforme territoriale.

Assainissement :

Dans ce domaine également, le syndicat poursuit un programme de travaux important qui vise non seulement à l'assainissement des bourgs, mais au-delà à préserver la qualité de notre eau.

En effet, après le bourg de Chenay en 2010, l'assainissement du bourg de Chey est en train de s'achever, ces 2 bourgs se trouvant dans les périmètres de protection des 2 captages qui alimentent le syndicat en eau potable.

Ces nouveaux équipements (1150 m de collecteur gravitaire, 3 postes de pompage, 600 m de réseau de refoulement, 67 branchements, station d'épuration de 250 équivalent-habitants) seront opérationnels en début d'année 2013.

Par ailleurs, le projet d'assainissement du bourg de Sainte-Soline est en cours de finalisation et les travaux devraient débuter en 2013. L'assainissement du bourg de Rom est ensuite prévu en 2014. Ces équipements visent également à la protection de la qualité des eaux du bassin de la Dive.

Ces travaux importants sur une courte période se réalisent avec une augmentation notable de l'endettement du service qui reste cependant raisonnable. Le tarif du service assainissement reste également parmi les moins élevés du département.

En 2013, ces tarifs vont évoluer également de 1 euro sur l'abonnement (qui passe de 40 à 41 €) et de 2 centimes pour la consommation (qui passe de 0,79 à 0,81 € le m³).

Au niveau de l'assainissement non collectif, le diagnostic de l'ensemble des installations individuelles d'assainissement s'achève et permet de respecter l'échéance du 31/12/12 fixée aux communes par la Loi pour ces contrôles. Les réunions publiques de rendu de synthèse des résultats ont eu lieu ou sont prévues dans chaque commune. Une communication globale sur ces résultats sera faite ultérieurement par le syndicat, mais il ressort en général une proportion assez faible (environ 5 %) d'installations posant des problèmes avérés de pollution et nécessitant une réhabilitation impérieuse dans un délai de 4 ans.

Par contre, environ la moitié des installations nécessitent des travaux d'amélioration et/ou un meilleur entretien pour permettre de conserver dans le temps un fonctionnement acceptable.

Il est rappelé à ce sujet que les matières de vidanges issues des fosses doivent être évacuées conformément aux textes en vigueur. Le particulier restant responsable de ces déchets jusqu'à leur élimination, il peut être directement poursuivi en cas de déversement sauvage après la vidange.

Les vidangeurs doivent disposer d'un agrément délivré par la Préfecture et chaque particulier doit conserver les justificatifs lui permettant de justifier de l'évacuation de ces matières.

Christian MÉDEAU,
Directeur

Le CIAS

- Ouverture de l'accueil de jour à 6 places avec transport organisé et avec animatrice pour personnes dépendantes (Alzheimer...) au sein de l'EHPAD de Lezay.
La MSA offre 10 repas à la sortie de l'hôpital pour ses assurés.



Centre Intercommunal
d'Action Sociale du Lezayen

SERVICE A DOMICILE

05.49.27.80.20

CANTON DE LEZAY

UN SERVICE PUBLIC À VOTRE SERVICE



Vous avez besoin d'aide à votre domicile pour les tâches de la vie courante :

Ménage, courses, aide à la toilette, repassage, etc...

Nous sommes là pour vous aider !

Quelque soit votre âge ou votre situation,
notre équipe est à votre disposition
7 jours sur 7
et 365 jours par an.

N'hésitez pas à nous contacter au
05.49.27.80.20.

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Nous étudions, avec vous, les possibilités de prise en charge de vos heures d'intervention.
50 % du coût de nos prestations sont déductibles des impôts sur le revenu.

- Projet pour l'avenir du SAD : les communautés de communes du Lezayen et du Mellois envisagent un rapprochement des services à vocations sociales pour plus de rentabilité.
- Echanges voisinages : espoir de création d'un bulletin d'information sur les diverses associations :
 - Echanges de savoir,
 - Partages de livres,
 - Transports solidaires,
 - Visites,
 - Animations (tricots, chants...),
 - Toutes sortes de lutte contre l'isolement.

La MSA propose du temps d'échanges et de formation pour bénévoles.

Maryse GUÉRIN

**EHPAD
Fondation Dussouil**

**Accueil de jour
Pour personnes atteintes
de maladie d'Alzheimer
ou maladies apparentées**

**CLIC du
LEZAY**

Téléphone :
05 49 27 80 20



**Un accueil
personnalisé et
un soutien aux
aidants**

L'accueil de jour a pour objectif de permettre à la personne accueillie de bénéficier d'activités et de sorties dans un cadre rassurant et structuré. Cet accueil de jour est un service de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et il bénéficie à ce titre de tous les moyens humains et matériels de la structure.



**Accueillir respectueux avec une aide
familiale et non un assisté...**

Pour tout renseignement sur cet
accueil de jour, vous pouvez vous
adresser à l'EHPAD de Lezay



**EHPAD
Fondation Dussouil**
1, rue de Vaugru
79120 LEZAY

Téléphone : 05 49 27 80 20
Télécopie : 05 49 27 80 29
Messagerie : ehpadlezay@cap-lezay.eu



Pour tout renseignement sur les
services à la personne âgée :

CLIC du Pays Mellois
Place de la Poste
79500 MELLE

Tel. : 05.49.29.79.79

L'organisation

L'Accueil de Jour proposé au sein de l'EHPAD Fondation Dussouil de Lezay permet l'accueil de 6 personnes du Lundi au Vendredi de 9h30 à 17h.

Le cadre proposé est une salle indépendante de l'établissement, lumineuse et équipée de matériels de sport favorisant l'exercice physique, d'un coin repos avec fauteuils, lits et vestiaires.

L'accompagnement est fait par des personnels qualifiés.

Des activités diverses sont proposées tout au long de la journée :

- activités manuelles (cuisine, peinture, dessin etc...)
- Activités musicales (chant, écoute, danse)
- Activités artistiques
- Activités corporelles (yoga, danse, relaxation, méditation)
- Diverses sorties (jardinage, échanges)
- Jardinage thérapeutique.

Cet accueil est adapté aux personnes âgées de plus de 60 ans présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, vivants à domicile.



Nos Objectifs

L'objectif principal est de préserver le maintien à domicile tout en permettant de découvrir le milieu institutionnel.

Nous souhaitons également favoriser la socialisation du malade et de l'aidant.

- **Pour la Personne Accueillie :**
 - Stimuler l'esprit en trouvant des liens sociaux et amicaux.
 - Minimiser les situations d'échecs, sources d'angoisses, à travers des activités adaptées aux capacités de chacun.
 - Activités basées sur le bien-être et le plaisir.



- **Pour l'aidant :**
 - Lui permettre de retrouver du temps libre pour souffler, s'occuper de lui, reprendre des activités en dehors de la présence de son proche malade.

L'accompagnement dans la compréhension de la maladie et des symptômes qui y sont liés, par des moments d'échanges avec d'autres aidants (groupe de parole mutualisé animé par une psychologue)

**Modalités
d'Admission**

Un dossier d'inscription est à retirer à l'Accueil de l'EHPAD Fondation Dussouil à Lezay.

Ce dossier doit être rempli par le demandeur ou sa famille et complété par le médecin traitant.

Le transport du domicile à l'accueil de jour peut être assuré par nos services ou par la famille des bénéficiaires si elle le souhaite.

L'accueil est possible en journée ou en demi-journée, une à cinq fois par semaine.

- Tarifs :
- 20 € la journée (incluant le déjeuner)
 - 17 € la demi-journée.

Une participation au titre de l'APA peut être sollicitée.

Visite préalable possible sur rendez-vous.

Chat Perché

Chat Perché



Secteur Enfance Jeunesse du Lezayen

1 parc Hubert 79120 LEZAY
☎ 05.49.29.58.41
✉ : chatperche2@wanadoo.fr

Atelier d'éveil

A la Gymnastique du CP au CM2.
Encadré par une intervenante,
les mercredis de 9h30 à 10h30
au Gymnase de Lezay.

Halte Jeux

mardi et jeudi matin
de 9h30 à 11h30

Pour les enfants non scolarisés accompagnés
(assistante maternelle, parents...).

Lieu ressource avec des espaces créatifs,
des animations, des jeux...

Lieu de vie, d'échanges, de partages...

Lieu pour commencer la vie en collectivité
avant l'entrée à l'école.



Accueil périscolaire multi sites

lundi, mardi, jeudi et vendredi

Sevret ; Rom et Lezay : 7h/9h et 16h30/19h

Aide aux leçons

Atelier gratuit à Lezay et à Rom
ouvert du CP au CM2.
Les lundi et jeudi de 17h à 18h
(encadré par des bénévoles)

Relais Assistantes Maternelles

Lieu d'accueil et d'information
pour les assistantes maternelles, parents.

Accueil : Lundi et vendredi de 9h30/11h30

Permanence téléphonique :

Lundi et vendredi de 9h30/11h30 - lundi et jeudi de 15h/18h

Centre de Loisirs

MERCREDI ET VACANCES

journée sur l'île d'Aix



rencontre sportive
avec Brioux

asinerie

Dampierre sur Boutonne



Horaires d'ouverture Chat Perché :
du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 19h.

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Vous cherchez des solutions simples ?

L'ÉTAT CRÉE POUR VOUS HABITER MIEUX :

- Une aide financière
- Un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser vos travaux de rénovation thermique.

Pour toute demande de renseignements, contactez l'Anah au :

0 820 15 15 15

www.habitermieux.fr

La documentation est à votre disposition en mairie.



➔ HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

- ➔ **HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE NOUVELLE** pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :
 - bien vous chauffer,
 - diminuer vos factures d'énergie.

Habiter mieux, c'est :

- La forme d'une aide financière d'un montant maximum de 2 000 € au titre des "Nouvelles Aides à l'Énergie" et plus : aide aux travaux de l'Agence Nationale de l'Énergie (ANIE) jusqu'à hauteur de 20 à 30 % du montant total des travaux.
- Une aide complémentaire peut éventuellement vous être accordée par votre conseil général, votre communauté de communes ou votre mairie. Dans ce cas, l'aide Habiter Mieux est augmentée du même montant (dans la limite de 500 € pour 2 000 € au total).

➔ **HABITER MIEUX, C'EST UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ** réalisé par Anah par un organisme compétent et reconnu par les pouvoirs publics.

Un spécialiste se déplace chez vous pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement,
- collaborer avec votre projet de travaux,
- monter votre dossier de financement (si à l'É),
- réaliser avec vous le suivi déroulement de vos travaux.

➔ AVEZ-VOUS DROIT À HABITER MIEUX ?

OUI, si vous répondez aux conditions suivantes :

➔ **VOUS RÉCUPÉREZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE**

➔ **VOS CONDITIONS DE RESSOURCES***

Le niveau de revenus annuel de votre ménage ne doit pas dépasser les montants ci-dessous :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de revenus (en €)	Niveau de revenus (en €) selon la région
1	36 770	33 634
2	49 218	36 691
3	59 007	39 408
4	66 523	43 669
5	69 407	47 218
Par personne supplémentaire	+ 4 882	+ 3 564

*Niveau applicable en 2022

Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. De manière égale sur l'ensemble d'occupation.

➔ **LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE LOGEMENT**

- Il doit avoir plus de 15 ans à la date de votre dossier de dossier.
- Il ne doit pas avoir déjà bénéficié d'autres financements de l'État contre un prêt à taux zéro depuis 3 ans.

➔ **LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX À ENTREPRENDRE**

- Ils doivent garantir une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25%.
- Ils ne doivent pas avoir commencé avant la date de votre dossier.
- Ils doivent être intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.
- Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables (liste sur www.anah.fr).

➔ **DES QUESTIONS ?**

CONCILEZ VOS AIDES SONT LE TAMPOUR BLEU ALVERSC

Il est possible de cumuler les aides financières de votre mairie, de votre communauté de communes, de votre conseil général, de votre département, de votre région, de l'État et de votre banque pour financer vos travaux.

EXEMPLE
De quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de 12 000 € HT ?



5 000 €
D'AIDES À DÉDUIRE

Une avance est possible sur le montant des travaux !

* Pour un projet de travaux d'habitat individuel, sur la base d'un ménage à 2 personnes occupant le logement. Pour des ménages de 3 personnes, consultez les sites www.anah.fr et www.actionlogement.fr.

Pour financer le reste à charge, il est également possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt sans intérêt et de subventions des partenaires du programme.

Le saviez-vous ?

Electricité et ENR en Europe
Si le charbon et le gaz restent en tête, les énergies vertes sont en forte progression. En 2011, 71,3 % des nouvelles capacités de production d'électricité ont été d'origine renouvelable. Alors que la France connaît un ralentissement des installations d'éolien terrestre, l'énergie du vent poursuit ailleurs son développement : la capacité éolienne installée couvre désormais 6,3 % des besoins en électricité de l'Europe (contre 2,5 % seulement en France).

Le saviez-vous ?

Le geste éco-responsable
Pour maintenir à ébullition l'eau dans une casserole : utilisez un simple couvercle qui permet de diviser par 4 l'énergie nécessaire. Vous économisez ainsi cette même énergie et du temps

Le saviez-vous ?

Hygiène et savon
Un savon de Marseille est biodégradable à 99 % et comporte 0 % de dérivés pétroliers. Sa fabrication nécessite 1 seule usine contre 7 en moyenne pour un gel douche. Contrairement aux idées reçues, le simple savon respecte le pH de la peau, ne l'irrite pas, ne la dessèche pas et ne provoque pas d'allergies, sauf si vous avez des problèmes dermatologiques particuliers. Le savon ne produit que peu de déchets... pas de flacon en plastique !

Le saviez-vous ?

L'eau couvre 75 % de la surface de la Terre. 99,7 % de cette eau étant salée ou gelée, seul 0,3 % est disponible pour l'Homme. Il est donc essentiel de ne pas la gaspiller ou la polluer.
A titre de comparaison, un Américain consomme environ 600 l. d'eau par jour, contre 200 l. pour un Européen et 30 l. pour un Africain.

Le saviez-vous ?

En 2009, seuls 22 % des bouteilles PET (plastique) produites en Europe ont été collectées en vue de leur recyclage, soit près de 1,4 millions de bouteilles. Si le chiffre est en progression de 8 % par rapport à 2008, la marge reste importante.
Les débouchés pour les PET sont variés (laine polaire, nouvelles bouteilles, bouchons...).

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (= https=).



• Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes » sur le site www.interieur.gouv.fr



100 18 2000 - 1 800 30 30

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



Un grand merci à tous les bénévoles qui contribuent au fleurissement de notre commune !

